

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 janvier 2014

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire.

Étaient présents : Mr Jacques GUILLERMET, Mr Jean Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Patrice GEIGER, Mr Arnaud MIGNARD, Mme Solange DUTOUR, Mr Jérôme BRUEL,

Absents : Mr Hervé CASTAINGS, Mme Virginie BONNET, Mr Gérard BRUEL.

Procurations : Mme Virginie BONNET à Mr Jérôme BRUEL, Mr Hervé Castaings à Mr Serge TAMAIN, Mr Gérard BRUEL à Mr Jacques GUILLERMET.

Les élus municipaux se sont réunis sur convocation du Maire, selon la procédure d'urgence, pour prendre les dispositions relatives à l'article 1647 du code général des impôts concernant la fixation du barème minimal d'imposition des entreprises, dont la réponse devait être fournie avant le 23 janvier 2014.

L'adjoint chargé des finances, Mr Jérôme BRUEL, présente les objectifs et propose de fixer le barème de cotisation minimale des entreprises selon le tableau suivant :

Montant du chiffre d'affaires ou des recettes	Montant du barème minimal d'imposition	Montant du barème voté par le conseil municipal
Inférieur ou égal à 10 000 €	Entre 210 et 500 e	500 €
Supérieur à 10 000 et inférieur ou égal à 32 600 €	Entre 210 et 1 000 €	950 €
Supérieur à 32 600 et inférieur ou égal à 100 000 €	Entre 210 et 2 100€	1300 €
Supérieur à 100 000 et inférieur ou égal à 250 000 €	Entre 210 et 3 500 €	1900 €
Supérieur à 250 000 et inférieur ou égal à 500 000 €	Entre 210 et 5 000 €	3700 €
Supérieur à 500 000 €	Entre 210 et 6 500 €	6500 €

Après discussions, l'ensemble des élus votent à l'unanimité le barème proposé.

Montant du chiffre d'affaires ou des recettes	Montant du barème minimal d'imposition	Montant du barème voté par le conseil municipal
Inférieur ou égal à 10 000 €	Entre 210 et 500 €	500 €
Supérieur à 10 000 et inférieur ou égal à 32 600€	Entre 210 et 1 000 €	950 €
Supérieur à 32 600 et inférieur ou égal à 100 000 €	Entre 210 et 2 100 €	1300 €
Supérieur à 100 000 et inférieur ou égal à 250 000€	Entre 210 et 3 500 €	1900 €
Supérieur à 250 000 et inférieur ou égal à 500 000 €	Entre 210 et 5 000 €	3700 €
Supérieur à 500 000 €	Entre 210 et 6 500 €	6500 €